



Monsieur Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche
Membre de la Commission des finances

Très signalé

M. Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie
Ministère de l'Economie
139, rue de Bercy
75 012 PARIS

Aubenas, le 9 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Je me permets de revenir vers vous sur les difficultés des TPE et des PME dans le cadre de la crise sanitaire dont les conséquences économiques se font sentir davantage chaque jour.

Le report des échéances bancaires, des cotisations sociales et des charges fiscales sont précieuses pour nos entreprises en ces temps de crise sanitaire et économique, comme le fond de solidarité mis en place par l'Etat pour ceux qui peuvent y accéder. Mais ces mesures ne suffiront pas à sauver la situation financière de nombre d'artisans, restaurateurs, commerçants, agriculteurs, travailleurs indépendants et libéraux en France.

C'est pourquoi, dans la course de vitesse engagée pour enrayer l'épidémie économique, il faut passer la vitesse supérieure en exonérant totalement de charges les acteurs économiques de proximité.

Je demande par conséquent solennellement **trois mois d'annulation de charges pour les petites et moyennes entreprises**, correspondant au mois de mars, avril et mai.

A l'instar de nos bars et de nos restaurants, elles vivent une situation administrative pour raisons sanitaires dont elles ne sont pas responsables. C'est du bon sens : quelle entreprise peut résister pendant des mois sans aucune recette ou avec des pertes supérieures à 50% de son chiffre d'affaires ? Comment les acteurs touristiques, au point bas de leur trésorerie à cette époque de l'année, peuvent-ils envisager une saison qui démarre sous les pires auspices ?

Il faut que les pouvoirs publics anticipent et comprennent, qu'en cas de faillite ou défaillance de nos PME et de nos TPE qui maillent l'emploi au cœur de nos territoires, la casse sociale et économique sera irréversible, et l'ardoise pour les finances publiques bien supérieure au coût d'une exonération temporaire totale de charges sociales et fiscales.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette proposition dans le prolongement de nos échanges, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Ensemble, gagnons la course de vitesse engagée contre l'épidémie économique.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 - Courriel : contact@fabricebrun.fr